



Commission des Langues du Primaire

Réunion tenue le 5 décembre 2013

Présents:

LFIT : M. HOUDOIN, Mme JAFFRES(partiellement), Mme OKI, Mme WHEAT,

FLT-FAPEE : M. BRANCOURT, Mme LORCHAT, Mme PIERRE-DANOS.

Principaux thèmes abordés:

Les langues au LFIT : un contexte évolutif

M. Houdoin rappelle qu'une réflexion est engagée au LFIT sur la thématique des Langues afin de prendre en compte un contexte institutionnel évolutif ainsi que des éléments de retour d'expérience concernant la filière bilingue et la mise en place des parcours langues en cycle 3 depuis la rentrée 2012. Cette réflexion sur l'évolution des langues au Primaire s'articule autour de trois axes principaux dont la déclinaison participe à l'élaboration du Projet Langues au Primaire :

- **l'intégration du Projet Langues dans le Projet d'Etablissement** : à l'heure actuelle, le nouveau projet d'Etablissement est en cours d'élaboration. Ce projet permettra notamment de définir les principales orientations qui seront prises par le LFIT durant la période 2014-2017. Une enquête a été envoyée par le LFIT aux parents afin de connaître leurs attentes et certains items concernent notamment les langues. Les réponses obtenues seront ensuite analysées et influenceront sur le Projet Langues du Primaire.

- **les nouvelles directives de l'AEFE concernant les langues** : en 2013, l'AEFE a émis de nouvelles recommandations pour les établissements qui y sont affiliés. Ces recommandations réaffirment notamment des principes sur l'enseignement des Langues : l'AEFE y rappelle ainsi la priorité accordée à l'enseignement de la langue française ainsi qu'à l'enseignement de la langue du pays d'accueil. L'AEFE est également favorable à l'enseignement d'une 3^{ème} langue dès le CE2, ainsi qu'à l'individualisation des parcours de langues. Enfin, l'AEFE suggère également une macro [1]ⁱ ou micro [2]ⁱⁱ alternance dans l'enseignement des langues dans un contexte bilingue : une mise en sommeil ponctuelle de l'enseignement d'une langue étrangère pourrait ainsi être envisagée afin de favoriser les apprentissages du français par exemple – en particulier pour le niveau CP et l'apprentissage de l'écrit. Ces différents principes sont actuellement analysés afin d'évaluer leur déclinaison éventuelle dans le nouveau Projet Langues du Primaire.

- **l'intégration du retour d'expérience des classes bilingues** : à la rentrée scolaire 2013-2014, les premiers élèves issus de la filière bilingue existante au Primaire ont intégré le Secondaire. Un premier bilan, établi avec les enseignants du Secondaire, ne révèle pas de lacunes particulières au niveau du français ; toutefois, des difficultés sont à signaler en anglais au niveau de l'expression écrite. Certes, ce premier bilan n'est pas complètement représentatif en raison du faible nombre d'élèves issus de la filière bilingue, mais il permet d'esquisser les premières tendances qui seront ensuite capitalisées et complétées avec les retours d'expérience des prochaines années. Ce type de bilan est difficile à extrapoler et à généraliser car la typologie des profils (anglophones, francophones et japonophones) des classes est différente chaque année.

Les langues au Primaire : une réflexion ouverte, à l'écoute mais contrainte

La thématique des langues au Primaire doit s'adapter à ce contexte évolutif ainsi qu'aux contraintes intrinsèques du LFIT : en l'occurrence, ces contraintes sont liées aux ressources humaines (personnel d'enseignement et d'encadrement), aux disponibilités matérielles (disponibilité des salles, emploi du temps) et financières (budget annuel alloué au primaire et frais de scolarisation sans majoration).

Le Projet Langues au Primaire est donc en cours d'évolution et la réflexion se veut ouverte aux discussions avec les équipes enseignantes et à l'écoute des besoins et des attentes des Parents. M. Houdoin rappelle que toute évolution ne pourra se faire qu'à périmètre constant sur les aspects ressources humaines et disponibilités matérielles et financières.

Les maternelles :

A l'heure actuelle, force est de constater que la recommandation de l'AEFE concernant l'enseignement de la langue du pays d'accueil n'est pas respectée en maternelle. M. Houdoin ainsi que l'équipe enseignante seraient favorable à l'augmentation du volume horaire du japonais en maternelle et réfléchissent aux modalités de mise en place. Les représentants FLT-FAPEE sont favorables à cette initiative.

Les Parcours de langues et les langues au cycle 2 (GS, CP, CE1) :

Durant l'année scolaire 2012-2013, la création des parcours de langues à partir du CE2 répond en partie aux recommandations de l'AEFE.

Le bilan de cette première année est globalement positif, malgré les quelques difficultés rencontrées durant la mise en place de ce dispositif (absence de manuels en anglais, difficultés d'homogénéisation des niveaux de langues, manque de visibilité sur le contenu de l'enseignement de l'EMILE et sur les devoirs, communication insuffisante sur le contenu des parcours lors de leur mise en place). Ces difficultés ont fait l'objet de nombreuses discussions durant les précédentes commissions des langues ; grâce à ce retour d'expérience, et aux efforts de l'équipe enseignante et de la direction, des solutions ont été

proposées pour clarifier la situation et permettre une « rentrée linguistique » sereine : de nombreuses communications ont été faites sur les parcours, les contenus des enseignements de l'EMILE ont été clarifiés, de nouveaux manuels ont été distribués, les devoirs sont dorénavant notés dans le cahier de texte, un cahier de liaison a été fourni pour faciliter la communication avec les enseignants et les enseignants adaptent davantage leur cours au niveau des groupes.

A l'heure actuelle, ce dispositif donne globalement satisfaction, mais reste perfectible : en effet, en parcours 1 avec une dominance du japonais, un problème d'homogénéisation du niveau d'anglais semble subsister et les représentants FLT-FAPEE demandent qu'une adaptation du niveau d'anglais puisse être faite par l'enseignant si possible. Par ailleurs, une différence importante de niveau d'anglais existe entre les parcours 3 et 4, ce qui ne favorise pas forcément les passerelles entre les parcours ; les représentants FLT-FAPEE demandent s'il est possible de connaître les prérequis au parcours 4 pour faciliter les évolutions entre les parcours, et d'informer davantage les parents sur cette différence de niveau entre les parcours 3 et 4.

Par ailleurs, M. Houdoin ainsi que l'équipe enseignante seraient favorables à l'augmentation du volume horaire des langues dans les parcours : l'enseignement de l'EMILE en langue japonaise ou anglaise a ainsi permis de découvrir de nouveaux aspects culturels japonais et anglais, et d'ouvrir davantage les enfants aux langues ; l'enseignement de matières artistiques ou sportives en langues étrangères (japonais ou anglais) pourrait être envisagé. Les représentants FLT-FAPEE sont favorables à cette initiative. M. Houdoin rappelle toutefois qu'il n'appartient pas au LFIT d'imposer ce type de changement sans en avoir référé au préalable à l'inspection académique. Le LFIT prendra contact avec l'inspection académique qui devra se prononcer sur la pertinence et la validité de cette proposition.

Enfin, le retour d'expérience des enseignants du primaire montre également que la durée générale des séances de langue limitée à 45 min sur demande de l'inspection académique depuis l'année dernière, réduit sensiblement le travail effectif en classe en raison des perturbations engendrées par les changements de salle. L'équipe enseignante serait favorable à une augmentation de la durée de la séance de langue à 1 h. Les représentants FLT-FAPEE sont favorables à cette proposition. Néanmoins, ce changement ne pourra s'opérer sans l'accord de l'inspection académique qui sera sollicitée par le LFIT sur ce sujet.

Les classes bilingues :

M. Houdoin rappelle qu'une réflexion est engagée actuellement pour adapter la filière bilingue au nouveau contexte comme explicité précédemment. Les représentants FLT-FAPEE soulignent que la filière bilingue actuelle donne globalement satisfaction aux parents. M. Houdoin explique qu'aucune évolution de l'enseignement bilingue dans sa forme actuelle

n'est actée à ce jour. Une étude d'opportunité est actuellement en cours en tenant compte des contraintes intrinsèques au LFIT liées aux ressources humaines, aux disponibilités matérielles et financières.

Les représentants FLT-FAPEE font état de difficultés rencontrées par certains élèves de classes bilingues en français. M. Houdoin rappelle que l'enseignement du français en classe bilingue est dense car le programme de français préconisé au cycle 2 doit être enseigné avec un nombre réduit d'heures en français comparativement à un enseignement dit classique. Les difficultés rencontrées peuvent être compréhensibles, mais ne peuvent être généralisées à toute la filière bilingue. M. Houdoin explique que le retour d'expérience des enseignants du secondaire accueillant actuellement les premiers élèves issus de la filière bilingue, ne fait pas état de lacunes en français, mais de difficultés en anglais au niveau de l'expression écrite.

Les représentants FLT-FAPEE demandent s'il est possible de faire évoluer l'organisation actuelle des classes bilingues (2 jours d'anglais et de français et 1 demi-journée anglais ou français en alternance hebdomadaire) afin de favoriser un enseignement quotidien du français. L'équipe enseignante explique qu'une telle organisation a déjà été testée et a nécessité un investissement important de la part de l'enfant.

[1] Macro-alternance : Programmée, prévue à l'avance, c'est le fait de choisir, dans un enseignement bilingue, les sujets, les thèmes qui vont être majoritairement traités en langue 1 , ou bien en langue 2.

[2] Micro-alternance : la micro - alternance désigne simplement le fait que durant le cours dispensé et structuré majoritairement en l'une des deux langues, on aura recours, ponctuellement et de manière non programmée, à l'usage de l'autre langue. Par opposition à la macro - alternance, planifiée et structurelle, la micro - alternance est non programmable et conjoncturelle.